



DES PERSONNES ARRETEES AU COURS DU PREMIER TRIMESTRE DE 2020

Un membre du parti CNL arrêté en commune et province Bubanza

En date du 23 mars 2020, vers 8 heures, sur la colline Ciya, zone Muramba, commune et province Bubanza, Jérémie Nduwimana, membre du parti CNL et Secrétaire communal de ce parti à Bubanza, a été arrêté par Alexis Ntahomvukiye, responsable communal du parti CNDD-FDD à Bubanza, accompagné par un policier. Selon des sources sur place, Jérémie a été conduit à bord d'une moto de ce responsable du parti CNDD-FDD au cachot du poste de police de Bubanza. Selon les mêmes sources, le mobile politique est à l'origine de cette arrestation.

Deux personnes arrêtées en commune Bugenyuzi, province Karuzi

En date du 25 mars 2020, vers 15 heures, sur la colline Gashanga, zone et commune Bugenyuzi, province Karuzi, un prénommé Manassé, âgé de 50 ans et sa femme ont été arrêtés et conduits au cachot de la commune par Manirambona, chef de zone accompagné d'un responsable provincial du SNR à Karuzi et d'un groupe d'Imbonerakure de la commune Buhiga qui étaient à bord d'un véhicule de ce chef du SNR. Selon des sources sur place, étant dans un état critique, Buderema, âgé de 34 ans et sa femme Nsabimana, âgée de 30 ans avaient passé la nuit allongés devant la maison de Manassé disant qu'il les a ensorcelés. Selon les mêmes sources, ce chef de colline avait alerté la police après avoir eu une information concernant un plan de tuer cette famille par la population l'accusant de sorcellerie. Après quelques temps, Buderema et sa femme Nsabimana ont été également conduits au chef-lieu la commune pour des raisons d'enquête.

Deux membres du parti CNL arrêtés en commune et province Bubanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 17 mars 2020 indique qu'en date du 3 mars 2020, sur la colline Mwanda, commune et province Bubanza, Servain Nyabenda, responsable collinaire du parti CNL à Mwanda et Jean Marie Ndikumana, enseignant à Ciya, tous membres du parti CNL ont été arrêtés par des policiers qui les ont conduits au cachot de poste de police de Bubanza. Selon des sources sur place, ces deux victimes venaient de participer à l'ouverture de deux permanences collinaires de Mwanda et de Ciya dans la zone Muramba, de la même commune, en date du 3 mars 2020, vers 13 heures. Selon les mêmes sources, leur affaire est entre les mains

du procureur de la République à Bubanza mais ils n'ont pas été interrogés jusqu'en date du 16 mars 2020. Selon les mêmes sources, le mobile politique est à la base de cette arrestation. Signalons que ces policiers qui ont arrêté ces victimes étaient munis des convocations délivrées par l'OPJ du poste de police de Bubanza et le motif n'était pas mentionné.

Dix élèves membres du parti CNL arrêtés en commune et province Bubanza

En dates du 16, 18 et 19 mars 2020, dix élèves de l'ETB, du Lycée communal Bubanza et du Lycée Technique communal Mugongo ont été arrêtés par des agents du SNR en province Bubanza. Selon des sources sur place, en date du 16 mars 2020, vers 21 heures, à l'internat de l'ETB, des agents du SNR ont arrêté Fulgence Manirakiza, âgé de 19 ans, classe 2ème MG, Daniel Nsabimana, âgé de 26 ans, de la 3ème CTA et Guy- Fleury Nsengiyumva, âgé de 24 ans, de la 3ème IM. Ils ont été conduits au commissariat provincial de Bubanza. En date du 18 mars 2020, vers 10 heures, ont été arrêtés Lameck Ndayizeye, âgé de 19 ans, de la 2ème ET, et Idéphonse Nkunuzimana de la 2ème IM par des agents du SNR qui les ont conduits au cachot du commissariat provincial Bubanza tandis Zabulon Niragira, de la 3ème CT à l'ETB et Adelin Nsengiyumva de la 2ème IM ont été arrêtés au même moment et conduits au cachot du poste de police de Bubanza. Oscar Bikorimana, âgé de 20 ans, de la 3ème Langues au Lycée communal de Bubanza, a été arrêté en date du 18 mars 2020, vers 11 heures à son domicile sis à la colline Matonge, zone, commune et province Bubanza et détenu au cachot du commissariat provincial de police à Bubanza. En date du 19 mars 2020, vers 10 heures, Alphonsine Niyokwizigira, âgée de 18 ans, de la 3ème Langues au Lycée communal de Bubanza, a été arrêtée à son domicile sis à la colline Matonge, zone, commune et province Bubanza et détenue au cachot du commissariat provincial de police à Bubanza. Gédéon Niyonkuru, de la 3ème IT au Lycée Technique Communal de Mugongo, arrêté en date du 19 mars 2020, vers 9 heures lorsqu' il était en classe et a été détenu au cachot du commissariat provincial de police à Bubanza. Selon les mêmes sources, ces élèves avaient quitté le parti CNDD-FDD pour adhérer au parti CNL et ils ont été accusés de tenir une réunion pour tuer Didace, directeur d'internat à l'ETB. En date du 21 mars 2020, Alphonsine Niyokwizigira et Gédéon Niyonkuru ont été relaxés.

Quatorze membres du parti CNL arrêtés en commune Kabezi, province Bujumbura rural

En date du 17 mars 2020, en zone Migera, commune Kabezi, province Bujumbura rural, quatorze membres du parti CNL dont Paul Sinzotuma, responsable du parti CNL en zone Migera, Fortinate Irakoze, Claude Irakoze, Jonas Nivyayo, John Kelly Nduwimana, Adrien Bimenyimana et Dieudonné ont été arrêtés par des policiers de la commune accompagnés par des Imbonerakure et ont été détenus au cachot du poste de police de la commune Kabezi. Selon des sources sur place, ce sont ces Imbonerakure qui montraient les membres du parti CNL à arrêter. Selon les mêmes sources, ces arrestations ont eu lieu après l'assassinat de leur collègue Methuselah Nahishakiye, responsable du parti CNL sur la colline Migera, en date du 16 mars 2020 et les proches de ces victimes disent que leurs membres ont été arrêtés pour fausser les enquêtes.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

En date du 21 mars 2020, sur la colline Nyabunyegeri, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, Innocent Niyoyankuze, membre du parti CNL, a été arrêté par des Imbonerakure dont

Népomuscène Dusengumuremyi, responsable des Imbonerakure en commune Mutimbuzi. Selon des sources sur place, la victime a été détenue au cachot du poste de police de la zone Rubirizi. Selon les mêmes sources, en date du 22 mars 2020, Innocent a été transféré au cachot du SNR à Bujumbura tout près de la cathédrale Régina Mundi.

Neuf personnes arrêtées en commune Mugamba, province Bururi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 17 mars 2020 indique qu'en date du 9 mars 2020, le matin, sur la colline Gakaranka, commune Mugamba, province Bururi, 9 personnes dont Claver, Kantore, François Ningenza, Olivier, Félicité, Gaudence, Adrien Nzosaba, Claver Niyongabo et son domestique ainsi que Toto de la colline Nyagasasa ont été arrêtées par des policiers et des militaires accompagnés des agents du SNR. Selon des sources sur place, ces victimes ont été accusées d'avoir caché Niyondiko que ces forces de sécurité venaient de tuer le même jour sur cette colline. Selon les mêmes sources, ces victimes ont été conduites au cachot du poste de police de la commune Mugamba avant d'être transférées au cachot du parquet de Bururi en date du 19 mars 2020.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Rango, province Kayanza

En date du 17 mars 2020, sur la colline Karehe, commune Rango, province Kayanza, Edmond Ndikumana, responsable zonal du parti CNL à Kabuye, a été arrêté par des Imbonerakure qui l'accusaient d'avoir tenu une réunion illégale. Selon des sources sur place, ils l'ont battu et l'ont conduit au cachot communal de police où des agents du SNR à bord d'une voiture du SNR sont venus le prendre. Selon les mêmes sources, le lendemain, ces agents du SNR l'ont amené au cachot du commissariat provincial de police. Cette victime venait d'une visite familiale.

Trente-six militaires arrêtés en commune Ntakangwa, Bujumbura Mairie

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 9 mars 2020 indique qu'en dates du 3 et 4 mars 2020, à l'aéroport international Melchior Ndayaye, en commune Ntakangwa, Bujumbura Mairie, trente-six militaires dont 5 officiers en provenance de la mission de maintien de la paix en Somalie, ont été arrêtés par la police militaire. Selon des sources sur place, Capitaine Bienfait Nsengiyumva, ex-PMPA, un de ces 5 officiers, a été relâché. Selon les mêmes sources, ces militaires étaient accusés d'avoir commis des fautes lors de leur mission en Somalie. Rappelons que le Capitaine Bienfait Nsengiyumva est connu pour avoir joué un rôle dans la répression des manifestants dans la zone urbaine de Musaga.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Gihogazi, province Karuzi

En date du 9 mars 2020, au chef-lieu de la commune Gihogazi, province Karuzi, Patrice Bayubahe, âgé de 32 ans, membre du parti CNL, originaire de la colline Bikinga, zone et commune Gihogazi, a été arrêté par le commissaire de police de cette commune et l'a conduit au cachot du commissariat de police en province Karuzi. Selon des sources sur place, la victime était venue demander des documents exigés par la CNI pour se faire élire aux élections communales et elle a été accusée de détention d'une fausse carte d'identité. Selon les mêmes sources, la victime a été arrêtée sur les accusations d'un secrétaire communal qui a alerté ledit commissaire communal de police. Elle a

été libérée en date du 13 mars 2020, vers 15 heures, par François Harerimana, procureur de la République à Karuzi grâce à l'intervention de son avocat.

Deux membres du parti CNL arrêtés en commune Mutumba, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 10 mars 2020 indique qu'en date du 8 mars 2020, Eric Ndikumasabo, âgé de 33 ans, originaire de la colline Nkubara, zone Mubaragaza, commune Mutumba, province Karuzi, et Denis Ncurebugufi, originaire de la colline et zone Bibara, tous membres du parti CNL, ont été arrêtés et conduits au cachot du commissariat provincial par des policiers. Selon des sources sur place, ils ont été accusés d'avoir enseigné le parti CNL. Selon les mêmes sources, ils ont été libérés en date du 13 mars 2020 par François Harerimana, procureur de la République à Karuzi grâce à l'intervention de leur avocat.

Six membres du parti CNL arrêtés en commune Nyanza-lac, province Makamba

En date du 11 mars 2020, sur la colline Bukeye, commune Nyanza-lac, province Makamba, Alexandre Kabura, Georges Sabushimike, Ernest Niyonkuru, Nanson Irankunda, Neuphtalie Shakuru et Padon, tous membres du parti CNL, ont été arrêtés par le chef des Imbonerakure sur ladite colline accompagné du directeur du Lycée technique de Nyanza-lac avant de les livrer à la police. Selon des sources sur place, ils ont été conduits au cachot de la police de cette commune et ils étaient accusés de tenir des réunions illégales. Selon les mêmes sources, ces victimes étaient venues pour récupérer les accréditations pour pouvoir être mandatées par leur parti sur les bureaux de vote nouvellement créés dans cette commune.

Trois membres du parti CNL arrêtés en commune Kinyinya, province Ruyigi

En date du 9 mars 2020, sur la colline Gahombo, commune Kinyinya, province Ruyigi, Amos Nikobareze, Vital Ntibarabiraho et Jean Nahayo, tous membres du parti CNL, ont été arrêtés par la police et conduits au cachot de la police dans cette commune. Selon des sources sur place, ils ont été accusés de collecter des vivres dans des ménages de cette colline. Selon les mêmes sources, des responsables du parti CNL en commune Kinyinya rejettent ces accusations qu'ils qualifient de non fondées.

Un membre de la milice Imbonerakure arrêté en commune Gihanga, province Bubanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 2 mars 2020 indique qu'en date du 26 février 2020, vers 20 heures, sur la colline et zone Buringa, commune Gihanga, province Bubanza, Jean Claude Hakizimana alias Nuni a été arrêté par Ciza, résidant au village VI, responsable des Imbonerakure en commune Gihanga sur l'ordre du Général Gervais Ndirakobuca alias Ndakugarika, Administrateur Général du SNR. Selon des sources sur place, ce responsable communal des Imbonerakure a donné l'ordre à un prénommé Laurent, responsable des Imbonerakure sur la colline Buringa, résidant à la 7ème avenue de dire à Jean Claude Hakizimana, de se présenter chez lui d'urgence à Gihanga, Arrivé là, à bord de son vélo, il a été embarqué vers une destination inconnue et en date du 4 mars 2020, sa famille a été informé que le sien était détenu au cachot du SNR à Bujumbura, tout près de la cathédrale Régina Mundi. Selon les mêmes sources,

cet Imbonerakure a été accusé d'avoir refusé de participer avec d'autres Imbonerakure à l'attaque ayant eu lieu en commune Nyabiraba, province Bujumbura rural en date du 23 février 2020.

Un membre de la milice Imbonerakure arrêté en commune Gihanga, province Bubanza

En date du 4 mars 2020, vers 8 heures du matin, Jean Paul Nsavyimana alias Nsavye a été arrêté par Ciza, responsable des Imbonerakure en commune Gihanga, résidant au village VI, sur l'ordre du Général Gervais Ndirakobuca alias Ndakugarika, Administrateur Général du SNR et conduit directement au cachot du SNR à Bujumbura tout près de la cathédrale Régina Mundi. Selon des sources sur place, il a été convoqué au chef-lieu de la commune Gihanga par Ciza. Selon les mêmes sources, Jean Paul Nsavyimana a été accusé d'avoir refusé de participer avec d'autres Imbonerakure à l'attaque ayant eu lieu en commune Nyabiraba, province Bujumbura rural en date du 23 février 2020. Rappelons qu'en date du 22 janvier 2020, à Rumonge, Jean Paul Nsavyimana, avait été arrêté accusé de s'être révolté dans une réunion organisée pour préparer l'attaque qui a surgi à Nyabiraba le 23 février 2020 et il avait été relaxé en date du 24 janvier 2020.

Une personne arrêtée en commune Gitaramuka, province Karuzi

En date du 2 mars 2020, vers 6 heures du matin, sur la colline et zone Nyaruhinda, commune Gitaramuka, province Karuzi, un nommé Ndarigendane, âgé de 40 ans, a été arrêté chez lui et conduit au cachot du commissariat provincial de police par le prénommé Donatien, commissaire provincial de police accompagné de ses 4 AT. Selon des sources sur place, ce commissaire a mené une fouille perquisition dans la maison de Ndarigendane mais il n'a rien trouvé. Selon les mêmes sources, sa femme, handicapée mentale, avait informé la police que son mari faisait la fabrication et la commercialisation des boissons prohibées. Lors de l'embarquement, les AT du commissaire piétinaient sur la victime.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Gitaramuka, province Karuzi

En date du 4 mars 2020, sur la colline Cirambo, zone Nyaruhinda, commune Gitaramuka, province Karuzi, Jonathan Nkunuzimana, âgé de 36 ans, membre du parti CNL, a été arrêté et conduit au cachot de la commune par Alexandre Ndamama, commissaire communal de police. Selon des sources sur place, la victime a été accusée d'avoir intimidé le responsable zonal des Imbonerakure prénommé Issa. Selon les mêmes sources, son arrestation est liée à son appartenance politique.

Une personne arrêtée en commune et province Kayanza

En date du 6 mars 2020, vers 22 heures, sur la colline Musave, commune et province Kayanza, Emmanuel, agent de la BANCOBU Kayanza, a été arrêté à son domicile par des policiers sans mandat d'arrêt à bord d'un véhicule du SNR. Selon des sources sur place, ils l'accusaient d'avoir insulté des autorités dans un cabaret. Selon les mêmes sources, en date du 7 mars 2020, le matin, des agents du SNR sont allés annoncer à la BANCOBU que son employé était détenu au cachot du SNR de Kayanza.

Cinq membres du parti CNL arrêtés en commune Mpanda, province Bubanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 27 février 2020 indique qu'en date du 22 février 2020, vers 14 heures, sur la colline Murengeza, zone Musenyi, commune Mpanda, province Bubanza, Apollinaire Ngendabanyikwa, responsable collinaire du parti CNL sur cette colline,

Jacques Ntakirutimana, responsable collinaire des jeunes du parti CNL à Murengeza, Fidèle Ntakirutimana, Ndabazaniye et Richard, tous membres du parti CNL, ont été arrêtés par des Imbonerakure Muninga, le prénommé Manassé et le surnommé Cewusi, responsable collinaire des jeunes Imbonerakure sur cette colline. Selon des sources sur place, les victimes ont été accusées de saboter la réunion que le président de l'Assemblée Nationale, Pascal Nyabenda tenait à l'endroit de la population dans la commune Mpanda. Selon les mêmes sources, ils ont été conduits au cachot du poste de police de cette commune.

Vingt-deux membres du parti CNL arrêtés en communes Mubimbi et Isare, province Bujumbura rural

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 28 février 2020 indique qu'après des affrontements entre un groupe d'hommes armés signalés à Kirombwe et des éléments de l'armée appuyée par des policiers accompagnés par des Imbonerakure en date du 19 février 2020, à Muyira, commune Kanyosha, province Bujumbura rural, 22 membres du parti CNL ont été arrêtés par des policiers et des agents du SNR accompagnés par des Imbonerakure. Selon des sources sur place, ils ont été accusés de collaborer avec des mouvements rebelles. Parmi ces personnes arrêtées, certaines sont originaires de la commune Mubimbi et d'autres de la commune Isare. Pour la commune Mubimbi, il s'agit de Jean Ngendanzwa qui a été détenu au cachot du poste de police de Matyazo, Denis Ndayizeye et Bonaventure Nduwimana qui ont été détenus au cachot du poste de police de la commune Mubimbi, Dansion Ndayizeye et François Nimbona qui ont été détenus dans un endroit inconnu. Pour la commune Isare, certains proviennent de la zone Rushubi et d'autres de la zone Kibuye. En zone Rushubi, il y a Jean Berchmans Ndikubatware, Antoine Butoyi, Philippe Butoyi, Joseph Bibonimana, Gloriose Mpawenimana et les prénommés Jean Bosco et Antoinette. Quant aux originaires de la zone Kibuye, il y a Vianney Nduwimana alias Musani, Elvis Nshimirimana et la prénommée Noëlla. Tous ont été éparpillés dans différents cachots des postes de police de la province de Bujumbura rural.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 24 février 2020 indique qu'en date du 17 février 2020, Egide Ndagijimana, agent de Lumicash et Ecocash, résidant sur la colline 13ème transversale, zone Maramvya, célibataire, membre du parti CNL, originaire de la colline Bikingi, commune Nyarusange, province Gitega, a été arrêté par Samson Nguvu, responsable collinaire du parti CNDD-FDD de ladite colline accompagnés par Darius Ntamavukiro, responsable des Imbonerakure sur ladite colline. Selon des sources sur place, il a été conduit, le même jour, à la prison centrale de Mpimba à Bujumbura Mairie par Joe Dassin Nkezabahizi, responsable du SNR en commune Mutimbuzi.

Deux membres du parti CNL arrêtés en commune et province Kirundo

En date du 21 février 2020, au quartier Kavogero, commune et province Kirundo, Gérard Niyokindi, Procureur de la République en province Kirundo a arrêté Gérard Rwaswa, membre du parti CNL l'accusant d'avoir logé un autre membre de ce parti originaire de Ngozi. Selon des sources sur place, ils ont été détenus au cachot de la PJ puis transférés au cachot du SNR à Kirundo où ils ont été incarcérés.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Busoni, province Kirundo

En date du 20 février 2020, sur la colline Murore, commune Busoni, province Kirundo, Martin Ndagijimana, résidant de cette colline, représentant des jeunes du parti CNL des communes Busoni, Bwambarangwe, Gitobe et Vumbi, a été arrêté et détenu au cachot communal de Rusarasi par Marc Minani, conseiller technique chargé du développement en commune Busoni. Selon des sources sur place, la victime a été accusée de téléphoner et d'empêcher Juma, chef de colline Munyinya, zone Mukerwa, de la même commune, de traumatiser des membres de son parti qui venaient d'être arrêtés. Selon les mêmes sources, ces derniers avaient été arrêtés par ledit chef de colline en date du 16 février 2020 qui les accusait de se promener et de fréquenter des cabarets de sa zone.

Quatre membres du parti CNL arrêtés en commune Nyamurenza, province Ngozi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 17 février 2020 indique qu'en date du 15 février 2020, sur les collines Masama et Rurama, zone Birambi, commune Nyamurenza, province Ngozi, Eric Rwasa, Moïse Uwizeyimana, Rémy Ndacayisaba et Tarcisse Nkurunziza, tous membres du parti CNL, ont été arrêtés puis conduits au cachot de la commune Nyamurenza par des policiers et des Imbonerakure de ces deux collines. Selon des sources sur place, ces victimes ont été accusées d'avoir mobilisé d'autres membres et d'avoir participé au congrès national du parti CNL pour choisir un candidat dudit parti aux élections présidentielles.

Cinq membres du parti CNL arrêtés en commune Nyamurenza, province Ngozi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 17 février 2020 indique qu'en date du 11 février 2020, vers le matin, sur la colline Kinyovu, zone Birambi, commune Nyamurenza, province Ngozi, Marceline Miburo, Pontien Nsabirubusa, Nestor Rwasa, Ernest Manirumva et Emmanuel Iradukunda, tous membres du parti CNL ont été arrêtés et conduits au cachot de la PJ à Ngozi par des Imbonerakure de la colline Kinyovu dont Déo Kubwimana alias Khalfan et Olave Ndacayisaba dirigés par Léonidas Minani, chef de zone Birambi. Selon des sources sur place, les victimes ont été transportées par le commissaire communal de police, à bord de son véhicule. Selon les mêmes sources, ces victimes ont été accusées de coups et blessures ayant eu lieu la veille contre David, enseignant et Imbonerakure de la colline Kinyovu. Selon les mêmes sources, David, avait battu son voisin Juvenal, membre du parti CNL à la tête à coup de gourdin jusqu'à perdre connaissance. Les voisins sont intervenus et ont obligé David de le faire soigner, ce qu'il a accepté et l'a fait soigner au CDS Rurama.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Rugazi, province Bubanza

En date du 10 février 2020, sur la colline Kibuye, Stany Sindayikengera, membre du parti CNL, a été arrêté par des policiers de la position de Kibuye, zone et commune Rugazi, province Bubanza. Selon des sources sur place, la victime a été conduite au cachot de la zone Muzinda avant d'être transférée au cachot du commissariat provincial de la police à Bubanza. Selon les mêmes sources, Stany Sindayikengera était membre du parti CNDD-FDD avant d'intégrer le parti CNL et son arrestation est liée aux mobiles politiques.

Une personne arrêtée en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

En date du 10 février 2020, sur la colline Nyabunyegeri, zone Rubirizi, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, Pontien Bavakure, fils de Barumwete et Bamvugire, résidant sur cette même colline, a été arrêté par des Imbonerakure conduits par Népomuscène Dusengumuremyi, responsable des Imbonerakure en commune Mutimbuzi. Selon des sources sur place, la victime a été accusée d'avoir refusé d'adhérer au parti CNDD-FDD. Selon les mêmes sources, cette victime a été détenue au cachot du poste de police de la zone Rubirizi avant d'être conduite en date du 11 février 2020 au cachot du parquet à Kabezi et transférée quelques jours après à la prison centrale de Mpimba.

LIGUE IITEKA

Deux membres du parti UPRONA arrêtés en commune et province Gitega

En date du 12 février 2020, au bar Kungoma, au centre-ville de Gitega, à l'ancien marché de Gitega, Amédée Habimana, conseiller chargé de la communication à la première vice-présidence et Evode Bihizi, cadre de la Mutuelle de la Fonction Publique et responsable provincial de la JRR à Gitega, tous membres du parti UPRONA, ont été arrêtés par des policiers, au moment où ils partageaient un verre. Selon des sources sur place, ils ont été conduits au cachot du commissariat provincial de police à Gitega. Selon les mêmes sources, leur arrestation est liée à leur positionnement sur la liste des candidats aux élections législatives.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Kabarore, province Kayanza

En date du 3 février 2020, le matin, sur la colline Tondero, zone Rugazi, commune Kabarore, province Kayanza, Willy Kelvin Nsengiyumva, marié, responsable du parti CNL dans la zone Rugazi, de la même commune a été arrêté par des agents du SNR. Selon des sources sur place, la veille, dans la nuit, des Imbonerakure buvaient dans une pièce de son cabaret et ils y ont laissé une grenade et une tenue militaire avant de rentrer tard la nuit et Willy ne l'avait pas remarqué. Selon les mêmes sources, le lendemain matin, des policiers sont venus y opérer une fouille perquisition et ils ont trouvé lesdits objets. Ces policiers ont alors appelé des agents du SNR qui sont venus l'arrêter et l'ont conduit au bureau provincial du SNR.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Gatara, province Kayanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 3 février 2020 indique qu'en date du 2 février 2020, sur la colline Gihororo, commune Gatara, province Kayanza, Serges résidant sur la colline Kivuruga, responsable communal du parti CNL, a été arrêté et détenu au bureau provincial du SNR à Kayanza par des agents du SNR qui l'accusaient d'avoir tenu une réunion illégale de ce parti. Selon des sources sur place, Serges venait d'organiser une réunion dudit parti à la permanence communale de ce parti à l'intention des membres natifs de cette commune. Selon les mêmes sources, cette victime a été relâchée en date du 4 février 2020.

Six membres du parti CNL arrêtés en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

En dates du 27 et 28 janvier 2020, sur les collines 13ème et 14ème transversale Maramvya, Janvier Havyarimana, Thomas Ndakoraniwe, Ligène Mugisha, Jean de Dieu Nizigiyimana, André Butoyi et Isaac Kwihangana, tous membres du parti CNL, résidants de la zone Maramvya, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, ont été arrêtés et conduits au cachot du poste de police de la zone Maramvya par Joe Dassin Nkezabahizi, responsable du SNR en commune Mutimbuzi. Selon des sources sur place, en date du 28 janvier 2020, Janvier Havyarimana, Thomas Ndakoraniwe et Ligène Mugisha qui ont été arrêtés en date du 27 janvier 2020 à la 13ème transversale pour les deux premiers et à la 14ème transversale pour Ligène ont été transférés au cachot du poste de police de la zone Rukaramu par ce responsable du SNR. Selon les mêmes sources, Jean de Dieu Nizigiyimana, André Butoyi et Isaac Kwihangana, qui ont été arrêtés à la 14ème transversale Maramvya, en date du 28 janvier ont été détenus au cachot du poste de police de la zone Maramvya, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural. Toutes ces personnes ont été accusées d'être membres influents du parti CNL en zone Maramvya.

Deux membres du parti CNL arrêtés en commune Bugendana, province Gitega

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 22 janvier 2020 indique qu'en dates du 15 et 16 janvier 2020, Samuel Ndikumana, trésorier du parti CNL en commune Bugendana, enseignant à l'ECOFO Cishwa, résidant sur la colline Cishwa de la même commune et Bernard Gahungu, membre aussi du parti CNL ont été arrêtés respectivement par des Imbonerakure et le chef provincial du SNR, Blaise Ngomirakiza. Selon des sources sur place, Samuel Ndikumana s'était rendu dans la localité de Gatunguru pour informer des membres de son parti d'un report d'une réunion. A son retour, des Imbonerakure de la localité de Rubenga l'ont arrêté en l'accusant d'avoir tenu une réunion clandestine du parti CNL et l'ont acheminé vers la permanence du parti CNDD-FDD où il a été tabassé. Après, ils ont appelé l'administrateur communal de Bugendana, Béatrice Bukuru, qui l'a conduit au cachot de la commune Bugendana où il a passé la nuit. Selon les mêmes sources, le lendemain matin, des membres du parti CNL dont Bernard Gahungu se sont rendus au bureau communal pour demander des raisons de l'arrestation de Samuel Ndikumana et le chef provincial du SNR, Blaise Ngomirakiza, a ordonné à l'OPJ d'émettre un mandat d'arrêt à l'encontre de Samuel. Bernard Gahungu a été aussi arrêté par le chef provincial du SNR en l'accusant d'injurier les autorités après avoir dit qu'ils ne peuvent pas accepter des injustices et qu'au mois de mai 2020, ils vont tout changer. Le chef provincial du SNR les a conduits à la prison de Gitega le même jour. En date du 20 janvier 2020, les deux victimes ont été auditionnées par le TGI Gitega dans le cadre d'un procès de flagrante. Accusé d'atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat et de tenir des réunions clandestines de son parti, Samuel a été condamné à une peine de 10 ans tandis que Bernard a été condamné à 2 ans de servitude pénale.

Dix-huit membres du parti CNL arrêtés en commune Busoni, province Kirundo

En date du 31 janvier 2020, sur la colline Vyanzo, zone Gatare, commune Busoni, dix-huit membres du parti CNL dont Musafiri Moussa, Hassani Haberintwari, Marc Rwaswa, Gérard Mvunamaboko, Gilbert Ngendakumana, Samuel Kavamakungu et Souleyman Bizimana, tous de la colline Gatete, Abdoukalim Rukundo de la colline Kivo et Jacques Butoyi de la colline Gatare, représentant zonal du parti CNL en zone Gatare ont été arrêtés par le chef de zone Gatare, Vital Manirambona accompagné des Imbonerakure Mugema, Issa Serumondo, Mugemancuro et leur chef zonal, Prosper Mbonimpa. Selon des sources sur place, le mobile de cette arrestation est qu'ils ont trouvé les photocopies de leurs cartes d'identité chez leur représentant du CNL au niveau de la zone Gatare Jacques Butoyi qui les avait collectées pour les faire inscrire au niveau de la CECI sur la liste des mandataires du parti CNL. Selon les mêmes sources, ces victimes ont été rassemblées sur le terrain de football à Vyanzo puis 9 ont été libérées et 9 autres dont leur chef zonal Jacques Butoyi ont été conduites au cachot de la commune Busoni à Rusarasi.

Quatre membres du parti FNL arrêtés en commune Gitaramuka, province Karuzi

En date du 30 janvier 2020, vers 17 heures, sur la colline, zone et commune Gitaramuka, province Karuzi, quatre membres du parti FNL dont Ismaël et Innocent ont été arrêtés et conduits au cachot de la commune par des Imbonerakure dirigés par les prénommés Longin et Issa. Selon des sources sur place, ils étaient accusés de tenir une réunion illégale. Selon les mêmes sources, les victimes partageaient une bière dans un cabaret d'un prénommé François. Elles ont passé une nuit au cachot et ont été libérées le lendemain vers 11 heures suite à un ordre dit provenant d'en-haut et prévenant

qu'il ne faut plus maltraiter les membres de ce parti car il est proche du CNDD-FDD. Mais le cabaretier a été accusé d'accueillir des politiciens et a été infligé d'une amende de 20.000 fbu par le chef de colline accompagné par des Imbonerakure.

Un enseignant arrêté en commune Gitaramuka, province Karuzi

En date du 27 janvier 2020, vers 13 heures, sur la colline, zone et commune Gitaramuka, province Karuzi, un prénommé Dieudonné, âgé de 43 ans, professeur d'EPS au Lycée saint Augustin de Gitaramuka, a été arrêté et détenu par des policiers au cachot de la commune Gitaramuka. Selon des sources sur place, il était accusé d'insolence envers le directeur dudit lycée. Selon les mêmes sources, la victime avait eu une dispute avec son directeur Abbé Jean Paul Nsavyiyongoma au retour du match de football qui avait opposé des élèves dudit Lycée à ceux du Lycée de Karuzi. Des Imbonerakure ont été approchés et payés par ledit recteur pour accuser la victime d'avoir outragé les hauts dirigeants et qu'elle faisait partie des bandes armées de 1996 appelés « Sans Echec ». En date du 31 janvier 2020, le corps professoral a arrêté le travail pour réclamer la libération de leur collègue et suite à cette pression, il a été libéré le même jour vers 16 heures.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Gatara, province Kayanza

En date du 2 février 2020, sur la colline Kivuruga, zone et commune Gatara, province Kayanza, Serges Nibigira, enseignant au Lycée Musema, représentant du parti CNL en commune Gatara, a été arrêté par le responsable du SNR en province Kayanza. Selon des sources sur place, il a été accusé d'avoir tenu une réunion des membres du comité du parti CNL à la permanence de ce parti en zone Gatara.

Un juge du tribunal de résidence arrêté en commune et province Rumonge

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 27 janvier 2019 indique qu'en date du 23 janvier 2020, au quartier Iteba, commune et province Rumonge, Ladislas Niyongabo, juge au tribunal de résidence de Burambi a été arrêté par la police de Rumonge lorsqu'il étanchait la soif dans un bistrot du centre urbain de Rumonge. Selon des sources sur place, ce juge a été accusé d'outrage au chef de l'Etat. Selon les mêmes sources, dans un jugement de flagrance, Ladislas Niyongabo a été condamné à 2 ans de prison ferme par la Cour d'Appel de Bururi.

Deux membres du parti CNL arrêtés en commune Butezi, province Ruyigi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 27 janvier 2020 indique qu'en date du 10 décembre 2019, le soir, dans la localité appelée Kwisumo, sur la colline Rubaragaza, commune Butezi, province Ruyigi, Gamaliel Nkuzimana et Belyse Egerimana, tous membres du parti CNL, ont été tabassés par des Imbonerakure puis arrêtés et détenus au cachot du poste de police de la commune Butezi avant de les transférer au cachot du commissariat de police de Ruyigi. Selon des sources sur place, ces victimes rentraient et se sont heurté à une barrière gardée par des Imbonerakure. Selon les mêmes sources, Belyse Egerimana a voulu passer en dessous de la barrière et soudain ces Imbonerakure l'ont giflée. Son ami Gamaliel Nkuzimana qui l'accompagnait est intervenu et il a été frappé aussi.

Deux membres du parti CNL arrêtés en commune Mutaho, province Gitega

En date du 23 janvier 2020, au chef-lieu de la commune Mutaho, province Gitega, Daniel Havyarimana et Ferdinand Niyonkuru, tous membres du parti CNL, résidants sur la colline Nyangungu ont été arrêtés par des Imbonerakure. Selon des sources sur place, ils ont été accusés d'avoir battu des Imbonerakure de la colline Nyangungu dans la même commune. Selon les mêmes sources, ces deux militants du CNL ont été détenus au cachot de la police de cette commune.

Quatre membres du parti CNL en commune Bwambarangwe, province Kirundo

En date du 23 janvier 2020, sur la colline Kibonobono, Celeus Nzungu, responsable du parti CNL sur cette colline, Emmanuel Nduwimana et Emmanuel Mushimantwari respectivement secrétaire et responsable du parti CNL sur la sous-colline Rubavu ainsi que Léonce, responsable des jeunes du parti CNL sur la colline Buhoro, ont été arrêtés par des Imbonerakure et conduits au cachot du commissariat de la police en commune Bwambarangwe par le responsable du SNR dans cette commune accompagné par le chef des Imbonerakure en zone Mukenke. Selon des sources sur place, Celeus Nzungu a été accusé de n'avoir pas secouru le chef de la colline Bugorora lorsqu'il se bagarrait avec des membres du parti CNL et les trois autres ont été accusés d'outrage au chef de l'Etat.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Vumbi, province Kirundo

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 20 janvier 2020 indique qu'en date du 19 janvier 2020, vers 20 heures, sur la sous colline Rukurazo, colline Cendajuru, commune Vumbi, province Kirundo, Sezibera, membre du parti CNL, a été arrêté par des Imbonerakure conduits par Kabande, chef des Imbonerakure de cette sous colline et Jérôme Riyazimana, chef communal des Imbonerakure. Selon des sources sur place, la victime a été accusée de saluer des gens par une salutation de son parti CNL : « Gira CNL ». Selon les mêmes sources, elle a été conduite au cachot communal de Vumbi sur l'ordre de l'administrateur communal Jean Baptiste Kwizera et jusqu'à présent il n'a pas été entendu par l'OPJ.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Bwambarangwe, province Kirundo

En date du 21 janvier 2020, Fidèle Nzobakenga, membre du parti CNL a été arrêté et conduit au cachot de la police en commune Bwambarangwe par l'OPJ communal. Selon des sources sur place, cette victime de la colline Butahana a été accusé d'ensorceler Liduine Hicuburundi, élue collinaire de cette colline, membre du parti CNDD- FDD. Selon les mêmes sources, Liduine Hicuburundi a porté plainte chez l'OPJ afin d'empêcher l'adhésion de certains membres du parti CNDD-FDD au parti CNL.

Deux membres du parti CNL arrêtés en commune Ntega, province Kirundo

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 20 janvier 2020 indique qu'en dates du 14 et 15 janvier 2020, des Imbonerakure Zacharie Miburo et Ahishakiye ont arrêté Joseph Habonimana et Isaac Buhiza, tous membres du parti CNL et ont été détenus au cachot de la commune Ntega. Selon des sources sur place, Isaac Buhiza a été arrêté en date du 15 janvier 2020 sur la colline Rukore, commune Ntega, province Kirundo quand il venait de Bujumbura et il a été accusé d'avoir volé un téléphone portable avant de se rendre à Bujumbura. Selon les mêmes

sources, Joseph Habonimana, a été arrêté en date du 14 janvier 2020 et a été accusé de fréquenter un cabaret des opposants.

Deux membres du parti CNL arrêtés en commune Kayogoro, province Makamba

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 20 janvier 2020 indique qu'en date du 11 janvier 2020, sur la colline Butare, commune Kayogoro, province Makamba, Jean Marie Mukerandanga et Eric Ndayiragije, tous membres du parti CNL ont été arrêtés par des Imbonerakure, Gilbert Ndikuriyo, chauffeur de l'administrateur de la commune Kayogoro, Zachée Misago et un autre connu sous le sobriquet d'Américain. Selon des sources sur place, ces deux victimes ont été accusées de troubler l'ordre public en incitant des gens à fuir vers des camps de réfugiés en Tanzanie. Selon les mêmes sources, elles ont été détenus au cachot du commissariat communal de police à Kayogoro jusqu'au 17 janvier 2020 avant d'être transférés au cachot du parquet de Makamba.

Une personne arrêtée en commune Buhiga, province Karuzi

En date du 16 janvier 2020, vers 18 heures, sur la colline Nyamugari, zone Buhinyuza, commune Buhiga, province Karuzi, Blaise Pascal Kararumiye, journaliste correspondant de la radio Isanganiro été arrêté et détenu au cachot du commissariat provincial de police par le procureur de la République en province Karuzi, François Harerimana sur l'ordre du Gouverneur de cette province, Calinie Mbarushimana. Selon des sources sur place, il a été conduit au parquet où il a été interrogé par ledit procureur. Selon les mêmes sources, Blaise Pascal a été accusé d'avoir diffusé des fausses informations sur les coopératives Sangwe2 en province Karuzi.

Une personne arrêtée en commune et province Muramvya

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 16 janvier 2020 indique qu'en date du 13 janvier 2020, vers 11 heures, au Lycée communal Shombo, en zone Shombo, commune et province Muramvya, Cyriaque Manirakiza, enseignant, représentant du syndicat SEPEDUC en province Muramvya, a été arrêté à son poste d'attache et conduit au cachot du commissariat provincial de police par le responsable du SNR à Muramvya. Selon des sources sur place, Cyriaque Manirakiza a été accusé de s'opposer à la retenue de 500 fbu sur le salaire de chaque enseignant membre de son syndicat comme l'exige la COSSESSONA.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Mukaza, Bujumbura Mairie

En date du 7 janvier 2020, au campus Mutanga, commune Mukaza, Bujumbura Mairie, Jean de Dieu Nkuzimana, étudiant de l'Université du Burundi, dans la Faculté des Lettres et Sciences Humaines, membre du parti CNL, a été arrêté par le responsable adjoint de la sécurité au campus Mutanga accompagné par des étudiants Imbonerakure. Selon des sources sur place, ils l'ont conduit au cachot de la zone Nyakabiga et il a été transféré en date du 8 janvier 2020 au cachot de la police judiciaire de Jabe situé en zone Bwiza, Bujumbura Mairie. Selon les mêmes sources, la victime a été accusée de tenir une réunion du parti CNL avec des étudiants membres de ce parti ressortissants de la province Gitega sans en avoir l'autorisation.

Une femme arrêtée en commune Buhiga, province Karuzi

En date du 9 janvier 2020, sur la colline, zone et commune Buhiga, province Karuzi, une femme nommée Bogoye, âgée d'une cinquantaine d'année, a été arrêtée par des policiers et conduite au cachot de la zone Buhiga. Selon des sources sur place, elle était accusée de complicité dans la commercialisation de bière prohibée. Selon les mêmes sources, la victime était dans les travaux communautaires sur la RN 12 quand un motard est passé et son petit bagage composé de sacs est tombé. Cette femme qui était tout près l'a ramassé et a trouvé dedans une bouteille d'un litre de bière prohibée appelée « kanyanga ». Ceux qui étaient avec cette femme ont informé le chef de colline André Mbonihankuye qui a vite appelé des policiers pour l'arrêter. Cette femme a été exigée d'indiquer le nom du motard qui portait cette boisson prohibée afin d'être libérée mais le motard n'était pas connu dans la localité.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Nyabihanga, province Mwaro

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 6 janvier 2020 indique qu'en date du 5 janvier 2020, sur la colline Gisyike, commune Nyabihanga, province Mwaro, Mbonigarura, âgé de 42 ans, résidant sur la même colline, a été arrêté par l'administrateur communal, Adrien Ntunzwenimana. Selon des sources sur place, il a été accusé de boire une boisson prohibée appelée « umudiringi ». Selon les mêmes sources, la victime a été arrêtée parce qu'elle a fait louer sa maison du centre Gisyike comme permanence au parti CNL. La victime a été conduite et détenue au cachot de la commune Nyabihanga.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Nyabihanga, province Mwaro

En date du 7 janvier 2020, sur la colline Miterama, commune Nyabihanga, province Mwaro, Béatrice Barengayabo, âgée de 38 ans, résidant sur cette colline, membre du parti CNL, a été arrêtée chez elle par un Imbonerakure sur l'ordre de l'administrateur communal, Adrien Ntunzwenimana. Selon des sources sur place, la victime a été accusée d'avoir diffusé sur des réseaux sociaux un audio d'une formation dite patriotique des élèves en vacances du 28 décembre 2019. Selon les mêmes sources, cette victime a été conduite et détenue au cachot de la commune Nyabihanga.

Deux membres du parti CNL arrêtés en commune Nyabihanga, province Mwaro

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 6 janvier 2020 indique qu'en date du 4 janvier 2020, sur la colline Gisyike, commune Nyabihanga, province Mwaro, Marcel, âgé de 28 ans et Jonas, âgé de 31 ans tous de la colline Musongati, membres du parti CNL, ont été arrêtés par des policiers accompagnés par un Imbonerakure sur l'ordre de l'Administrateur communal, Adrien Ntunzwenimana. Selon des sources sur place, ils étaient accusés d'avoir tenu une réunion illégale. Ces victimes ont été conduites et détenues au cachot de la commune Nyabihanga.

Quatre membres du parti CNL arrêtés en commune Gasorwe, province Muyinga

En date du 2 janvier 2020, sur la colline Rusimbuko, commune Gasorwe, province Muyinga, Joseph Niyonkuru, Louis Hakoringingo, Rashid et Hashim Butungiro, résidants sur la colline Kigoganya de la même commune, tous membres du parti CNL ont été arrêtés par des Imbonerakure et conduits au cachot de la commune Gasorwe. Selon des sources sur place, ils ont été accusés de troubler la sécurité dans leur localité.

Quatre membres du parti CNL arrêtés en commune Kiremba, province Ngozi

En date du 2 janvier 2020, sur la colline Buhama, zone Musasa, commune Kiremba, province Ngozi, Serges Nzambimana, Désiré Nizigiyimana, Thomas et Cédric Kadafi ont été arrêtés par des policiers accompagnés du chef de zone Musasa, Didace Manikurakure et conduits au cachot de la zone Gakere de la même commune. Selon des sources sur place, ils ont été accusés de circuler la nuit. Selon les mêmes sources, les victimes avaient appris qu'il y avait un plan de détruire leur permanence et avaient décidé de monter la garde.

Un syndicaliste arrêté en commune et province Rutana

En date du 8 janvier 2020, vers 18 heures, tout près du bureau de la province Rutana, Antoine Manuma, président du syndicat SYGEPEBU a été arrêté par Ezechiel, le responsable provincial du SNR et l'a conduit chez lui. Selon des sources sur place, il a été accusé de refuser la retenue de 500 francs burundais par COSSESSONA sur le compte de chaque enseignant. Selon les mêmes sources, après interrogatoire, Antoine Manuma a été conduit au cachot du poste de police de la commune Rutana avant d'être transféré à Bujumbura en date du 10 janvier 2020.